

# Au cœur de SAINT ANDRÉ

N°63

## VIE SCOLAIRE

Le centre aéré  
aux JO de Paris

## MAIRIE

Projet  
City-Stade

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

Finalisation  
PLUI



un village où il fait bon vivre...

Editorial • Mairie : Pôle Santé : inauguration - City-stade - Location de salles municipales - Aléas climatiques  
 Voirie : Travaux 2024 - Point déchet : incivilité • Vie scolaire/Action sociale : Centre aéré aux JO  
 Vie de la commune : CAFE TERRA : ouverture - Nouveaux sur la commune - Bibliothèque  
 Vie Associative : Chœur and Co - Pilotariak - Corps à cordes  
 Communauté de communes • Histoire de Saint André de Seignaux • Infos utiles • Agenda



## CHERS CONCITOYENS,

**Deux fois par an, les élus municipaux vous rendent compte de l'état d'avancement des dossiers communaux, aboutis, en cours de réalisation ou à l'état encore de projets plus ou moins avancés.**

De ma place de Maire, curieux de tout ce qui touche les Andrésiens, je suis assez confiant pour notre village, même si la vie qui s'y déroule, ne se situe pas, cependant hors du monde.

Les conflits armés conduits par des responsables politiques à l'égo surdimensionné et incapables d'empathie pour les populations que leurs armes martyrisent, soulèvent l'indignation.

Aux Etats-Unis, l'élection, sans discussion possible, d'un Président démagogue et populiste peut inquiéter la planète.

Les dérèglements climatiques, entre terrifiantes et mortelles inondations, cyclones ou ouragans suivant la partie du monde concernée, incendies destructeurs et meurtriers, témoignent de la puissance imperturbable de la nature et de sa domination sur l'espèce humaine en même temps qu'elle met en lumière notre incapacité à nous protéger de ses débordements.

Les errements politiques qui restreignent, de par le monde, les possibilités, pour les individus, d'accéder à une vie décente, révoltent.

Les récentes annonces ministérielles sur l'état des finances du pays et sur les moyens envisagés pour remédier aux désordres qu'elles portent en elles, les multiples plans de licenciements annoncés appelés à fragiliser toujours plus de français, inquiètent et laissent démunis.

Encore, les nombreux scandales révélés, portant atteinte à l'intégrité des femmes, génèrent des sentiments de malaise et de honte.

Toujours, nos agriculteurs s'insurgent, à juste titre contre l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Concurrence déloyale, conséquences écologiques... Ce traité est la source de nombreuses critiques et donc au centre de la colère légitime des agriculteurs.

Il s'agit là, j'en conviens, d'un tableau bien sombre de notre société, du monde dans lequel nous vivons, que nous devons pourtant essayer d'éclairer de notre soutien aux plus démunis et d'une solidarité sans faille.

### **Qu'en est-il de notre village ?**

Il tente d'aller de l'avant en s'appuyant sur l'investissement d'élus

guidés par la recherche de l'intérêt général et du mieux-être des Andrésiennes et Andrésiens, tous âges confondus, sur la générosité des agents municipaux et sur l'engagement associatif.

A ce titre, le village accueille depuis août dernier le restaurant Café Terra et un tiers lieu soutenu par de nombreux bénévoles.

Le Conseil des Jeunes est mobilisé par le projet de City stade et celui des Sages prépare activement l'exposition sur le village prévue en Mars et a procédé au nettoyage de la vierge et de la pierre du crieur au cimetière près de l'église.

Vous lirez ainsi, au fil des pages, qu'avec le soutien de la Communauté de Communes, le pôle de santé et des solidarités offre déjà ses services et que plusieurs voiries d'intérêt communautaire profitent d'utiles transformations, parfois porteuses d'innovation.

La Commune, de son côté, continue son combat sur le renforcement de la sécurité sur nos routes.

A la lecture des articles du magazine, vous constaterez que les associations investies et porteuses de lien social, bénéficient toujours d'une grande reconnaissance et d'un soutien indéfectible de la part des élus municipaux.

Vous découvrirez les projets que sont le Transport Solidaire, prêt désormais à répondre aux besoins des usagers à la recherche d'une

solution de transport, le PLUI, définissant pour les huit communes du Seignanx les ambitions et les orientations en matière d'aménagement de notre territoire, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures de l'école, voulue pour maîtriser nos dépenses énergétiques, pour disposer de revenus complémentaires et pour être en conformité avec la loi « Climat et Energie », l'épicerie connectée API dont l'installation se heurte au problème de sa localisation, le terrain multi sports ou "city stade" qui est porté par le Conseil Municipal des Jeunes.

Je remercie les personnels municipaux toujours généreux et très investis pour répondre aux nombreuses exigences de leurs missions respectives. En cette fin d'année, Jean-Philippe Bénesse a pris le parti de se placer en disponibilité afin de s'engager dans un projet professionnel personnel. Les élus le remercient pour son engagement au service de la collectivité et lui souhaitent bonne chance dans sa future aventure.

Enfin, en cette période particulière de l'année, le Conseil Municipal et moi-même **vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes de Noël** et vous présentons nos vœux sincères et chaleureux de bonne et heureuse nouvelle année.

Très sincèrement à vous.  
Jean Baylet



Meilleurs vœux de bonheur,  
très belle et très heureuse  
nouvelle année.

2025

Présentation des vœux par le Conseil Municipal  
Samedi 25 janvier à 11h30 à la Mosaïque.



Commémoration 11 novembre



Expo Lego



Inauguration Pôle Santé



Fêtes d'été



Forum des Assos





# LE PÔLE DE SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Le pôle de santé et des solidarités du Seignanx a été inauguré le 27 septembre dernier.

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Landes, Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Seignanx, Madame la Directrice de XL Habitat et votre Maire ont, tour à tour, pris la parole. Les techniciens des différents organismes concernés, les praticiens installés dans les locaux médicaux, les locataires des huit logements accessibles et la Directrice du Centre Intercommunal d'Action sociale étaient bien sûr présents avec l'architecte du projet.

Dans les prises de parole successives, sont revenus la dimension du projet, ses ambitions et les réponses qu'il apporte aux populations en termes d'offre de soin, de lien social et de réponse au logement précaire. Les financeurs que sont le Département, l'Etat, la Communauté de Communes et la Commune, ont été remerciés.

Aujourd'hui les trois espaces vivent pleinement et remplissent les missions pour lesquelles ils ont été créés.

Le pôle de santé et des solidarités « Escadença » est une chance pour les bénéficiaires des services, pour les patients ainsi que pour notre village.

# TERRAIN MULTISPORTS OU « CITY STADE »

Lors de leur installation, en 2022, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été sollicités pour faire part de leurs attentes et celles des jeunes Andrésiens. Ils ont alors évoqué le cadre de vie, le lien social, la défense de l'environnement et la sécurité.

En 2023, ils ont organisé une journée intergénérationnelle avec le partenariat généreux des « Bagans », autour de la fabrication partagée de pâtisseries.

En même temps ils ont évoqué le souhait de réfléchir à l'implantation d'un « city stade » sur la commune. Ils ont alors diffusé un sondage dans le village. Celui-ci a réuni plus

de 300 avis favorables. Ensuite, une rencontre avec un fabricant de « city stade » a permis de préciser quels seraient les contours du projet local.

Avec l'aide de techniciennes de la Commune et de la Communauté de Communes, un cahier des charges a été élaboré et un Marché Public a été lancé avec l'accord du Conseil Municipal.

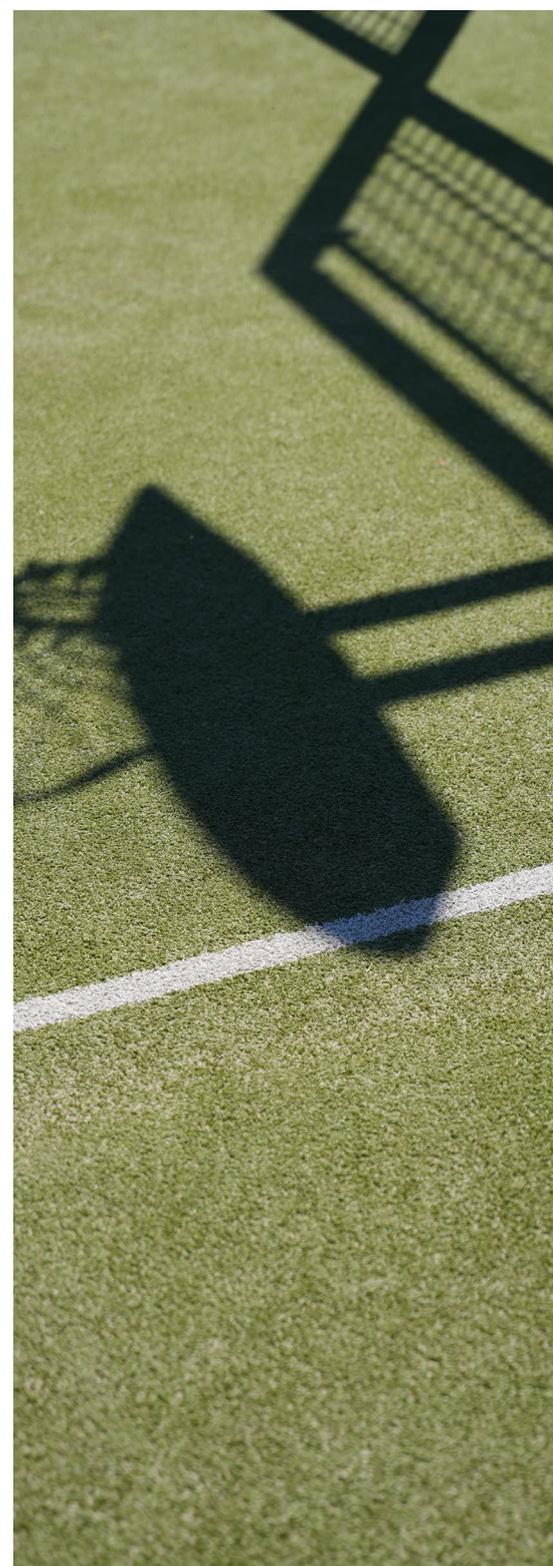
Cinq fabricants français de « city stade » ont présenté une offre.

Une commission consultative élargie a pu prendre connaissance des réponses apportées par les cinq candidats.

Et le Conseil Municipal a eu alors à faire le choix le plus favorable pour la commune.

Des financements sont d'ores et déjà sollicités. Par le CMJ auprès du Département des Landes dans le cadre du projet de Budget Participatif et par le Maire, auprès de tous les organismes susceptibles de participer au financement de ce type d'équipement.

La construction et la mise à disposition du « city stade » sont prévues pour 2025.





# TRANSPORT SOLIDAIRE

L'association de transport solidaire La Caravelle voit le jour ; elle a été créée grâce au concours de citoyens de Saint André de Seignanx. Les membres fondateurs en sont : des artisans, une comptable, une mère au foyer, un militaire à la retraite, une assistante sociale, un médecin à la retraite. De nombreux Andrésiens participent à cette association avec l'envie d'aider et d'être utiles.

## Qu'est-ce que le transport solidaire ?

Aujourd'hui ou demain, vous pouvez être sans véhicule ou dans l'impossibilité de conduire ou d'être conduit et :

- Vous voulez aller faire des courses
- Vous avez besoin de prendre un bus à Saint Martin de Seignanx
- Vous avez besoin de vous rendre ou de revenir de l'aéroport ou de la gare
- Vous souhaitez vous rendre chez des amis
- Vous avez besoin d'être véhiculé pour d'autres raisons
- Vous avez d'autres raisons de faire appel à l'association Transport Solidaire

## Notre réponse

Des chauffeurs bénévoles résidant sur le village, qui utilisent leur véhicule personnel, peuvent répondre à vos besoins de déplacement

Il vous en coûtera **35 centimes d'euro par kilomètre** pour les frais d'essence Il vous suffit d'appeler un référent. Celui-ci contactera un chauffeur de l'association qui viendra vous chercher où vous voudrez et vous reconduira.

L'association de transport solidaire « La Caravelle » ; dispose d'un portable professionnel mis à sa disposition par la Mairie. Les référents de l'association seront destinataires de vos appels et transmettront vos demandes aux chauffeurs.

Le numéro d'appel est : 06 31 59 75 00  
Vous pourrez également joindre les administrateurs de l'association sur les adresses suivantes :

- **Courrier : Mairie de Saint André de Seignanx « La Caravelle » 227 Route du Bourg**
- **Mail : [saintandretransportsolidaire@gmail.com](mailto:saintandretransportsolidaire@gmail.com)**



# LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

A compter du 1er decembre 2024, les demandes d'informations sur les salles municipales ainsi que tout ce qui concerne la vie associative changent d'interlocuteur.

En effet, Frédéric Sarcos est désormais en charge des missions que remplissait jusque-là Jean-Philippe Bénesse.

Pour joindre Frédéric Sarcos, vous pourrez choisir :

- **L'adresse mail : [accueil@saintandredeaignanx.fr](mailto:accueil@saintandredeaignanx.fr)**
- **Le téléphone : 05 59 56 79 90**

Le téléphone portable professionnel mis à disposition de Jean-Philippe Bénesse est désormais affecté à l'association de transport solidaire « La Caravelle ».

## ALÉAS CLIMATIQUES

Il s'agit d'évènements climatiques plus ou moins prévisibles, non contrôlables, qui peuvent entraîner des dommages sur les personnes, la santé, les infrastructures, les activités humaines.

A Saint André nous sommes épargnés par les cyclones, les feux de forêts, la neige.

**Nous pouvons être touchés par des orages ou la canicule, le plus souvent modérément.**

Mais, dans notre commune, soumise assez régulièrement à de fortes pluies accompagnées de vents violents, des arbres, surtout les plus grands, sont bousculés, tant par leurs racines que par leurs grandes branches et sur leur hauteur. **Chacune et chacun se doit d'anticiper les dangers que représentent des branches envahissantes jusque chez ses voisins,**

**et réduire la hauteur des arbres, sensibles à l'érosion à leur base par les fortes pluies et à la cime par les effets du vent.**

Il faut savoir que légalement un arbre planté à moins de 2 mètres de la clôture du voisin ne pourra pas dépasser la hauteur de 2 mètres. Par contre, il n'y a aucune limite de hauteur pour un arbre planté à plus de 2 mètres de la clôture du voisin. Mais tout propriétaire d'arbres, même réglementairement plantés, est responsable des dégâts que les branches de ses arbres peuvent causer en tombant sur des toitures voisines. Que dire

alors si c'est l'arbre entier qui tombe et qui provoque des dégâts impactant des espaces bâtis et pire, des individus. Enfin, il est plus facile d'élaguer ou étêter un arbre quand il n'a pas trop pris de hauteur.

La Commune est propriétaire de parcelles boisées. Elle opère régulièrement des travaux d'entretien des arbres qu'elle juge potentiellement dangereux. Ce fut le cas au Preuilh, sur la route de Saubrigues, dans l'arboretum, à Mayou ou à Betbeder. Ce sera encore le cas demain en cas de besoin.





# TRAVAUX 2024

La Communauté de Communes du Seignanx a réalisé des travaux importants de restructuration de la chaussée en profondeur sur la Route du Marais sur environ 800 mètres linéaires et la mise en œuvre d'enrobé.

Sur la lancée, le curage de fossé a été réalisé sur tout le linéaire de cette route.

Profitant de la présence de l'entreprise, la Commune a entrepris le curage de fossés sur quatre chemins communaux adjacents.

**Après des mois de travaux d'enfouissement de réseaux**, de branchements, d'enfouissement de poteaux et de mise en place d'éclairage public au quartier des Cinq Cantons, le trottoir visant à sécuriser le cheminement des piétons et plus particulièrement les collégiens jusqu'à l'arrêt de bus a été réalisé, ainsi que l'amorce du Chemin de Rapetout ayant pour but de mieux visualiser le carrefour.

Ces travaux sont pris en charge par la Commune.

En même temps, avec la même entreprise, la Communauté de Communes du Seignanx a réalisé la réfection du Chemin de Rapetout et la mise en œuvre d'un ralentisseur.

**Courant novembre**, l'entreprise Lafitte TP a entrepris des travaux de réfection de chaussée sur la Route de Peyrehette, pris en charge par la Communauté de Communes du Seignanx.

Ces travaux sont complétés par l'aménagement d'une voie centrale banalisée (chaussidou) afin de sécuriser le déplacement des cyclistes, pris en charge par la Commune.

**Dans le courant de l'été**, le SYDEC a entrepris des travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique sur le poste de Consuelo, entre le Chemin d'Espès et la Route de la Fontaine, et aussi sur la Route de Saint Martin de Hinx.

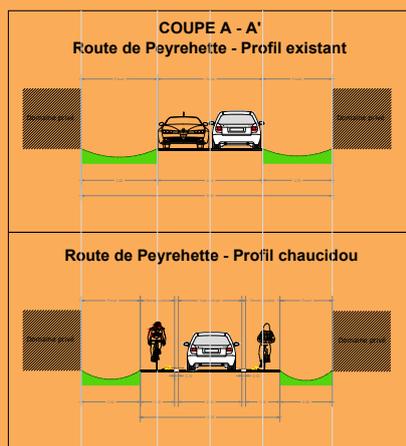


Schéma de Chaussidou

# INCIVILITÉ POINT DÉCHETS

Les dépôts sauvages et les décharges illégales sont punis par la loi.

En fonction de la gravité des faits, les sanctions peuvent aller de **135 à 1500 € d'amende**.

Par respect pour autrui, pour les agents de collecte des ordures, ainsi que pour l'environnement, les dépôts sauvages sont interdits.

Notre déchetterie est ouverte les lundis, jeudis et samedis (horaires ci-contre).

---

Lundi : 13h30-18h

Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h

Samedi : 8h-12h

---





# LES JEUNES DU CENTRE DE LOISIRS AUX JO !

Après avoir répondu à l'appel à projets «Vis tes jeux avec la Nouvelle-Aquitaine», proposé par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, sept enfants du groupe des Grands, accompagnés de deux animateurs du Centre de Loisirs, ont eu l'opportunité de participer aux Jeux Olympiques.

**Cet événement a marqué le point culminant d'un projet plus large mené tout au long de l'année scolaire**, porté par Lucas Pecak, animateur. L'objectif principal de ce projet était de faire découvrir diverses pratiques sportives aux enfants, tout en abordant des enjeux importants tels que la citoyenneté, la lutte contre les violences et les discriminations, et la découverte du handisport. Afin de renforcer cette démarche, plusieurs rencontres ont été organisées avec des sportifs professionnels au Centre de Loisirs, permettant ainsi aux enfants de dialoguer directement avec des figures inspirantes de diverses disciplines.

**Le 30 juillet, le groupe s'est rendu à Paris, au Stade de France, pour assister à la demi-finale et à la finale de rugby à 7 féminin.** Ce fut l'occasion pour certains de découvrir la capitale pour la première fois et pour l'ensemble du groupe de vivre un événement exceptionnel dans une atmosphère conviviale et festive. Les participants ont pu encourager les néo-zélandaises, qui ont remporté la finale contre les canadiennes, tandis que les États-Unis se sont imposés dans la petite finale. Le déplacement a été financé par les familles, la Région et la Commune.



## MICRO-CRÈCHE

**Vous cherchez un mode de garde pour vos enfants? Deux places vont se libérer à la micro-crèche Le Monde de Enno à partir du mois de juillet.** N'hésitez pas à contacter Mme Allemandou pour plus de renseignements:

Association le Monde de Enno  
Micro-crèche éveil & co

89 chemin des Magnolias  
40 390 Saint-Laurent-de-Gosse  
Tel: 05.59.57.78.66





# NOUVEAU SUR LA COMMUNE

## SARA MOURET, YOGA/NATUROPATHE

Début octobre a ouvert sur la commune le cabinet de naturopathie « NaturaYoga ». Situé Route du Marais, Sara vous accompagne pour préserver votre santé et retrouver un bien-être physique et mental.

Naturopathe certifiée et professeur de yoga diplômée, elle propose un suivi global et adapté à chacun.e.s avec des techniques naturelles (nutrition, micronutrition, gestion du stress et de la douleur, phytothérapie, gemmothérapie, oligothérapie...).

La naturopathie est particulièrement adaptée pour les troubles féminins, les troubles digestifs, les troubles chroniques, les troubles ostéo-articulaires, les troubles du sommeil, ou pour des besoins spécifiques (grossesse, bébé/enfant, adolescent, perte de poids, dépression, burn-out...).

Sara propose aussi des séances de yogathérapie. **La yogathérapie est l'utilisation des outils du yoga dans un but thérapeutique** pour prévenir

et soulager différentes pathologies : maux de dos, endométriose, règles douloureuses, problèmes digestifs, douleurs/fibromyalgies, hypertension, trouble du sommeil, stress, angoisse, peur, fatigue chronique.... Les bénéfices se retrouvent sur le plan physique, émotionnel et énergétique à travers une pratique adaptée et évolutive.

Vous pouvez la suivre sur Facebook «NaturaYoga ».

Voici son site internet :

**[www.natura-yoga.fr](http://www.natura-yoga.fr)**

Renseignement et prise de RDV :

**06 13 59 58 98**

**[contact@natura-yoga.fr](mailto:contact@natura-yoga.fr)**

## BEAUTYFUL BEAUTÉ

Beautiful Beauté  
La beauté au Naturel, juste le temps d'un instant 🍷



Bien-être  
Embellissement permanent  
Épilation définitive  
Embellissement du regard  
Onglerie




☎ 0524332628  
121 route de Saint Barthélémy  
40390 St André de seignaux

## AMARA MASSAGE

Je suis Sandrine Dos Santos Dias, praticienne certifiée en massage bien-être et fondatrice d'AMARA Massage.

Je me déplace chez les particuliers et en entreprises pour proposer **des prestations de massages bien-être, drainants ou sportifs**, entièrement personnalisés afin de répondre aux besoins et au rythme de chacun. Basée à Saint-André-de-Seignaux, où je vis avec ma famille depuis quelques années, je me déplace dans tout le Sud des Landes et la Côte Basque. Un projet est également à l'étude pour proposer des rendez-vous dans un lieu fixe au cœur de la commune.

N'hésitez à me contacter pour plus d'informations, par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux.

**06 77 78 05 97**

**[contact@amara-massage.fr](mailto:contact@amara-massage.fr)**

Dans notre joli village, nous avons la chance d'avoir une bibliothèque qui se trouve juste à côté de la Mairie.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Vous y trouverez des livres pour enfants et adolescents**, neufs et anciens, ainsi que des livres adultes et quelques nouveautés grâce au budget alloué par la municipalité.

Nos étagères accueillent avec reconnaissance, les nombreux dons d'ouvrages pour lesquels nous vous remercions chaleureusement.

Nous vous rappelons qu'à Saint-André-de-Seignanx, consulter et emprunter des livres est complètement gratuit.

**Au plaisir de vous recevoir**, Nicole, Marilou, Muguet, Maryline, Françoise et notre petite nouvelle, Céline.



## CAFÉ TERRA : OUVERTURE

**Le nouveau restaurant de la place Andriou a ouvert ses portes début août !** Créé par l'association Permaps, ce restaurant d'un concept nouveau fonctionne quasi exclusivement avec des bénévoles. On y mange mais pas que, car ce lieu est également fait pour développer des animations, collaborations et activités (espace de travail, privatisation, ateliers poterie, yoga...). Bref, un endroit essentiel pour le lien social de notre commune, à découvrir absolument !

Email : [cafeterra40@gmail.com](mailto:cafeterra40@gmail.com)  
Téléphone : 09 82 68 96 16





# UN CHŒUR QUI S'ACTIVE AVEC CŒUR !

La fête de la Musique clôt traditionnellement la saison printanière de Chœur and Cò. La prestation à Bayonne sur le parvis de l'église St-André de juin 2024 fut un moment très fort et heureux pour tous.

En début de saison automnale, les inscriptions au groupe choral se sont étoffées, et l'effectif a dépassé la quarantaine de membres, mais un seul homme a rejoint les rangs. **L'équilibre des pupitres est menacé. Aussi, Messieurs, nous faisons encore appel à vous !**

Les rendez-vous de la rentrée ont été toutefois honorés avec cœur et bonheur.

Ainsi nous avons reçu en l'église le chœur d'hommes Adixkideak le 13 octobre. Un public venu en nombre - *plus d'une centaine de personnes présentes !* -, a pu apprécier cet après-midi là ces belles voix géné-

hôtes du soir ! **Pour 2025, plusieurs dates sont déjà fixées pour le printemps !**

Un déplacement à Anglet pour le « match-retour » avec Adixkideak (dimanche 16 mars), un autre prévu à Hagetmau sur l'invitation du chœur de l'Amicale Laïque (dimanche 17 avril), et entre les deux, notre grand rendez-vous : le retour du Week-end Chantant ! Ce sera sa 5ème édition. Il commencera dès vendredi 28 mars par un splendide spectacle tout public complètement inédit à la Mosaïque, avec un duo d'artistes qui seront présents tout le week-end. Ils animeront des ateliers gratuits (beat-box/danse urbaine) proposés aux jeunes le samedi matin 29 mars. Bien sûr l'après-midi et tout le dimanche, se tiendront des ateliers de chant adultes menés par des chefs de chœur et accompagnateurs professionnels, sur le thème : « Un pas vers l'autre », ouverts à tous, chanteurs ou pas, sur inscription.

Le samedi soir, les inscrits au Week-end chantant bénéficieront d'une séance privée du spectacle qui aura été donné la veille au soir. **Une restitution publique et gratuite du chantier, comme à chaque édition, clôturera ce week-end le dimanche 30 mars en fin d'après-midi.**

Tentez un pas vers l'autre vous aussi, et venez faire partie des 150 participants à ce chœur éphémère, vous vivrez une expérience unique et inoubliable!

Pour toute question ou renseignement sur la chorale ou les inscriptions au Week-end chantant (possibilité de se pré-inscrire), contacter : MH Condom 06 74 42 90 11/ M Rémazeilles 06 64 03 11 03.

*Vous pouvez suivre également notre actualité sur la page Chœur & Co de facebook ou sur instagram : [chorale\\_choeur\\_and\\_co](#).*



reuses et la variété de nos répertoires bien complémentaires.

Jeudi 17 octobre, nous avons délocalisé une répétition au Café Terra, dans le cadre de ses animations. Quelle chance de pouvoir tenter une telle rencontre ! Cette invitation à ce riche moment partagé a été source d'adaptation et de découverte pour tous, -celle de l'acoustique très favorable aux sons quand ils sont harmonisés, n'étant pas la moindre !- L'après-répétition fut très agréable aussi. Merci à nos

# LA RELÈVE PROMETTEUSE DU PILOTARIAK !

Cette année 2024 a vu se réaliser de jolis exploits sportifs, notamment à travers nos "poussines" Emma Camerini et Myla Lambert.

**Le tandem a réalisé un parcours exemplaire en championnats départemental et fédéral et ce, dans les deux spécialités de pelote en trinquet.**

Le 27 janvier dernier elles sont en finale du championnat de France Paleta Gomme Creuse (baline) face aux filles d'Arbonne au trinquet moderne et s'inclinent en 3 manches.

Le 22 juin qui suit, **elles montent sur la plus haute marche du podium à Baigorry en remportant le titre de championnes de France en paleta Gomme Pleine (pala) ...** le jour de la fête de l'école, pas de spectacle pour elles !

Si elles sont maintenant des habituées des rendez-vous importants, leurs parents ne le sont pas encore et suffoquent de stress lors de ces rencontres importantes (un petit clin d'œil amical pour eux au passage). Heureusement Alexandre Dubarry (un ancien champion de main nue et joueur actuel de pala) est là pour assurer le coaching et prodiguer ses conseils d'expert.

Il faut dire que Myla et Emma ont la chance de s'entraîner avec leurs copines Chloé Dubarry et Noreen Cadet qui dominent également dans leurs catégories.

Côté Main nue, un bel effectif permet au Pilotariak d'être présent dans différentes catégories avec des garçons à l'entraîn inarrêtable malgré le départ de Jean-Philippe Benesse pour une nouvelle activité professionnelle. Ce dernier fait toujours partie de nos effectifs et ne

sera pas bien loin de nos canchas pour glisser ses trucs et astuces. Les entraînements sont assurés par les passionnés Jean-Michel Dezes (notre co-président), Christophe Darrort (présidentiable malgré lui). Tous deux sont aidés par Frédéric Labadie et Thierry Miremont des anciens champions du club. Grâce à cette collaboration, nos couleurs



sont fièrement portées sur les différentes canchas par des garçons enthousiastes et animés par l'envie de bien jouer.

**Notre école de Pelote accueille à ce jour environ 25 enfants et propose l'apprentissage à la main nue pour les garçons et pala pour les filles à partir de 8 ans.** Si votre enfant souhaite nous rejoindre, nous vous invitons à nous contacter V. Barragué 06 75 24 03 28 ou N. Behoteguy 06 88 35 48 00.





# CORPS À CORDES

Corps à Cordes c'est une histoire d'amour, de passion, d'amitié et de partage, une association loi 1901, qui regroupe 3 Compagnies professionnelles, qui rayonnent en France et à l'étranger depuis plus de 15 ans. Elles sont dirigées par Diane et Surya Jean-Mathieu.

- Cie Flash, Danse Contemporaine, spectacles et performances
- Canari Kitchen, groupe de musiques actuelles, plusieurs albums sur les plateformes
- Cie du Petit Pouce qui Danse, spectacles et interventions «Jeune Public», crèches, écoles

Implantée à Saint André de Seignanx, Corps à Cordes est composée de 2 artistes Andrésiens, Diane et Surya Jean-Mathieu, accueillis en résidence artistique à l'année, un président Jean-Philippe Carrasco, une trésorière Marie Daëron Carrasco, une chargée de production Céline Rougeron et une administratrice Génia Mur.

Impliquée activement sur le Territoire, Corps à Cordes a créé une Cie Amateur Zen'Arts, « Fabrique des Arts et du Bien-Être » qui permet aux habitants du Seignanx de s'essayer à différentes formes d'arts :

Danse Contemporaine, Guitare, Chant, Yoga

Les artistes en herbe, peuvent ainsi se produire sur scène dans les meilleures conditions, avec un soutien de la Commune de Saint André de Seignanx et de la Communauté de Communes du Seignanx.

L'Association propose également, des projets de médiation artistique sur le Territoire et des partenariats avec d'autres acteurs de la vie associative culturelle locale.

## Nouveauté !

Depuis 2024 l'Association propose « Un Dimanche à Saint André », une découverte 100% ludique et gratuite qui s'adresse à tous ! séance de sonothérapie, une conférence, une performance, un concert ...

Prochaine date : le dimanche 19 janvier à 10h.

## Retrouvez toutes les infos sur :

@canarikirchen  
@zen'arts  
@cieflash  
@ciedupetitquidanse  
@corpsàcordes  
@dianeetsurya

## Contact :

06 09 99 81 66  
diane.jean@orange.fr





# LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ARRIVE À SON TERME

Où et comment construire ? Où et comment préserver ? Comment s'insérer au mieux dans l'environnement ? Comment préserver les ressources du territoire ? Comment s'inscrire dans une logique de développement responsable soucieux du bien commun et du vivant ? Voici les principales questions auxquelles répond le volet règlementaire du PLUi.

**Fruit d'un long travail de réflexions** porté sous la coordination de Julien FICHOT, Maire de Saint-Martin de Seignanx et Vice-Président à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Seignanx, arrive à son terme. Après deux réunions publiques de présentation, organisées le 15 octobre à la salle Capranie à Ondres et le 7 novembre au Mur à Gauche de Saint-Laurent de Gosse, désormais, les élus communautaires auront à arrêter le projet en conseil en début d'année 2025. Une fois le projet de PLUi arrêté, la procédure administrative se poursuivra avec l'avis des personnes

publiques associées (PPA) et l'enquête publique.

L'enquête publique, qui sera lancée à la fin du premier semestre 2025 et qui durera un mois, permettra aux habitants, aux usagers, aux associations, aux entreprises et à toutes les parties prenantes de transmettre vos observations sur le projet arrêté.

Une fois la phase d'enquête publique terminée, **l'approbation du PLUi aura lieu en fin d'année 2025 en conseil communautaire.** Le PLUi deviendra alors exécutoire et remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme communaux actuellement en vigueur.



# À QUOI SERT LE PLUI ?

Au-delà de préciser les règles qui définissent l'usage des sols pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager...), le PLUi traduit les ambitions et orientations en matière d'aménagement pour le territoire.

Il intègre donc des questions essentielles au quotidien de tout un chacun, relatives à l'habitat, à la mobilité, au développement économique, à l'agriculture, mais aussi au cadre de vie ou encore au respect de l'environnement et à la préservation de la biodiversité.

**Pour permettre à chacun de mieux appréhender le PLUi**, une campagne de sensibilisation a été élaborée avec le panel citoyen au cours de sessions de travail en 2023-2024.

Des messages à vocation pédagogique ont été travaillés collectivement afin de transmettre simplement et de manière positive les enjeux pour l'aménagement du territoire de demain. Une illustratrice s'est chargée de les mettre en images à travers 14 affiches.

Ces affiches sont visibles sur le territoire tout au long du dernier semestre 2024. Si vous souhaitez les découvrir, elles sont d'ores et déjà en ligne sur le site internet de la Communauté de communes.



**Face au changement climatique, je pense sobriété énergétique**



Le PLUi dessine le Seignanx de demain



[www.cc-seignanx.fr](http://www.cc-seignanx.fr)



**Consommer local c'est bon pour le moral**



Le PLUi dessine le Seignanx de demain



[www.cc-seignanx.fr](http://www.cc-seignanx.fr)



# PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE LOGEMENT !

Dans le cadre de l'élaboration de son 5ème Programme Local de L'habitat (PLH), la Communauté de communes du Seignanx lance une enquête auprès des habitants du territoire pour mieux appréhender leurs conditions de logement des ménages, leurs besoins et leurs préoccupations mais également les difficultés auxquelles ils ont pu être confrontés pour se loger.

**Fruit d'un long travail de réflexions** porté sous la coordination de Julien FICHOT, Maire de Saint-Martin de Seignanx et Vice-Président à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Seignanx, arrive à son terme. Après deux réunions publiques de présentation, organisées le 15 octobre à la salle Capranie à Ondres et le 7 novembre au Mur à Gauche de Saint-Laurent de Gosse, désormais, les élus communaux auront à arrêter le projet en conseil en début d'année 2025. Une fois le projet de PLUi arrêté, la procédure administrative se poursuivra avec l'avis des personnes



## ANIMATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les animations du Centre Intercommunal d'Action Sociale prennent leurs quartiers au Pôle de Solidarité et de Santé !

**Chaque mois, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Seignanx organise une animation pour les bénéficiaires du territoire.** En octobre, 20 aînés ont pu participer au premier atelier culinaire dans les locaux tout neufs de la salle du CIAS située au rez-de-chaussée du Pôle de Solidarités et de Santé Escadença du Seignanx ! Au menu de cet atelier : brochettes de crevettes à la sauce curry-coco, rougail saucisses et crumble à l'ananas. Une bonne occasion pour se retrouver et partager ensemble un bon repas

Alain DICHARRY, Vice-Président à l'Action sociale et aux solidarités, et Jean BAYLET, Membre du Bureau communal et Maire de Saint-André de Seignanx étaient aux côtés des seniors et agents du CIAS lors de ce moment convivial.

A la fin du mois de novembre, les aînés se retrouveront à nouveau dans cette salle pour confectionner de la décoration pour les fêtes de fin d'année avant de se retrouver pour le traditionnel goûter de Noël.

# DONS AUX ASSOCIATIONS : LE SITCOM ACTEUR DU RÉEMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Nos placards ou notre garage débordent d'objets que nous n'utilisons plus, ou très peu. Alors pourquoi ne pas les donner ?

Faire du tri permet de libérer de la place et donner une seconde vie aux objets qui ont encore de la valeur. Et donner c'est facile : le Sitcom met à votre disposition des points relais de proximité, dans les déchetteries. Les objets sont ensuite collectés par des associations et bénéficieront à d'autres personnes. Alors, vous êtes partant pour faire un geste solidaire ?

## 14 DÉCHETTERIES ÉQUIPÉES D'UN CONTENEUR POUR LE DON

Lorsque nous nous débarrassons d'un objet, c'est soit que nous n'en avons plus l'utilité, soit qu'il ne fonctionne plus ou qu'il est cassé. Si je fais le choix de le donner, qu'il a encore de la valeur. Mais attention, il ne faut pas confondre valeur sentimentale et valeur marchande. Est-ce que je donnerais le vase ébréché de ma grand-mère à un ami ou à un voisin ? Non, bien sûr. Alors, appliquons cette règle pour les objets à destination des associations : ils doivent être en bon état pour être ensuite mis à la vente.

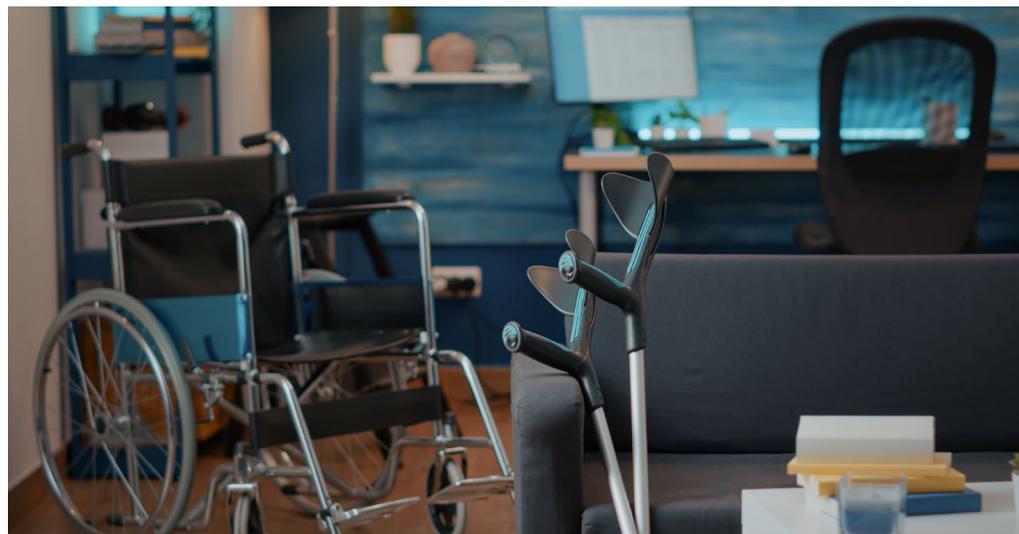
## LE MATÉRIEL MÉDICAL : UN NOUVEAU TRI BIENTÔT EN DÉCHETTERIE

L'achat de matériel médical est souvent inadapté faute de conseils techniques et/ou de moyens financiers limités. Ce matériel (lits médicalisés, fauteuils roulants, téléphone à grosses touches, ...) peu ou non utilisé, est pour la plupart amené en déchetterie ou stocké dans les garages. Mais toutes ces aides techniques peuvent resservir, par l'intermédiaire de l'association ECM2 Landes.

ECM<sup>2</sup> Landes est une association pour la mise en œuvre d'une Économie Circulaire de Matériel Médical sur le département des Landes. Elle a été créée pour que des personnes en situation de handicap et/ou de perte d'autonomie puissent rester à domicile, équipées de matériels remis en bon état d'usage, sans reste à charge. 5 déchetteries du Sitcom collecteront d'ici fin novembre le matériel médical. Plus d'infos sur ECM<sup>2</sup> : [www.ecm2landes.fr](http://www.ecm2landes.fr)



Retrouvez sur le site internet [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr), les déchetteries équipées d'un conteneur à destination des associations partenaires : Emmaüs, Voisinage, La Brocante Eco solidaire, Le grenier de Mezos ou ECM2.





# SAINT ANDRÉ, AFFAIRE DE FAMILLE NAPOLEONIENNE

Nous avons tous découvert sur les bancs de l'école les noms de Napoléon 1er et Napoléon III, mais savez-vous que notre village a eu une relation particulière avec ces personnages historiques ! C'est ce que le Conseil des Sages vous propose aujourd'hui de découvrir à travers le mémoire, un tautinet humoristique, « Saint André, affaire de famille napoléonienne » rédigé en 1990-92 par l'Amicale des Retraités « Lous Bagans de Sent Andriou ».

**Quatre noms (deux sont impériaux) ont marqué la vie de notre village au siècle dernier : Napoléon 1er, le Comte Walewski, Napoléon III et le Comte d'Orx. Ce dernier a été maire de Saint André pendant 25 ans. Ces 4 « célébrités » font toutes partie, plus ou moins authentiquement, de la famille du grand Empereur Napoléon 1er.**

En effet, le Comte Walewski est le fils (naturel, mais sans aucun doute) de Napoléon 1er, Napoléon III est le neveu de l'Empereur et le Comte d'Orx, le fils de Napoléon III sans pourtant l'être de l'Impératrice. Autant dire que Saint-André a bien été au siècle dernier une affaire de famille napoléonienne.

Auparavant, notre marais dit d'Orx, mais dont une partie se trouve à Saint André, avait retenu l'attention de personnages non moins illustres. Citons au passage Henri IV dont la famille d'Albret possédait la baronnie du Seignanx et Louis XIV qui, paraît-il en allant se marier à Saint-Jean-de-Luz, avait eu un coup de cœur pour cette région marécageuse et désertique.

Mais revenons aux « Napoléons ». Napoléon 1er « était venu au Marais en 1807 et avait ordonné son assèchement aux frais de l'Etat. Le projet était « tombé à l'eau » (c'est le cas de le dire !). Si l'Empereur n'avait pas suivi de très près son projet, c'est qu'en 1807, il avait « d'autres chats à fouetter » et bien d'autres aventures en perspective... mais travaillait sans le savoir pour notre marais.



*Le Comte d'Orx et la Comtesse en visite à leurs métayers de Cazillon en 1905.*

**Le Comte Walewski :**

En effet, en guerre contre la Prusse, l'Autriche et la Russie qui s'étaient partagées la malheureuse Pologne, il se trouvait justement sur la route de Varsovie, attendu et acclamé par les Polonais voyant en lui le libérateur de leur pays. Il s'arrête dans un relais de poste. De la foule, se détache une jolie femme blonde qui se fait indiquer par Duroc, l'aide de camp, la voiture impériale. Elle se présente à l'Empereur comme porte-parole des polonais, et supplie l'invincible conquérant de libérer son pays.

Napoléon, on le sait, était grand amateur de femmes et avait l'habitude de mener rondement et prestement « l'assaut des citadelles ». Mais là, subjugué par la blonde beauté et presque muet d'admiration, il arrive à grand peine à bredouiller quelques mots, offre à la polonaise un bouquet qu'une admiratrice avait dû glisser dans sa voiture au relais précédent et poursuit sa route, l'air pensif et sans doute mécontent de lui.

Arrivé à Varsovie, il n'a de cesse de retrouver la belle inconnue et donne des ordres ... Ce n'est pas bien difficile. Marie Walewski plaît à l'Empereur ? Profitons-en. Elle seule peut sauver la Pologne. Tout le monde patriote de Varsovie la pousse dans les bras de l'Empereur. Même son vieux mari, le Comte Walewski la supplie « innocemment » de se mettre aux ordres de sa majesté. Marie est patriote certes, mais pure et chaste. Elle résiste. Alors le gouvernement provi-

soire de la Pologne, en la personne d'un certain Poniatowsky, ministre des Affaires Etrangères lui intime l'ordre de se soumettre à l'Empereur. On organise donc des bals, des rencontres avec Napoléon. La première est catastrophique : Marie, vêtue de noir, reste de marbre. L'Empereur s'irrite, lui reproche la couleur de sa robe.

« Sire, dit-elle je suis en deuil de mon pays. Dès qu'il sera libéré, je vous promets de ne porter que du rose ».

Il la renvoie.

Arrivée chez elle, elle reçoit une autre convocation pour le lendemain. Devant l'Empereur, elle s'évanouit... et Napoléon, peu glorieusement il faut le dire, s'empare de la citadelle tombée.

Quand Marie revient à elle, au lieu d'être furieuse, elle s'agenouille devant son bourreau et lui dit qu'après ce qui s'est passé, elle ne retournera pas chez son mari : pureté d'âme ? Satisfaction du devoir patriotique accompli ? Autre satisfaction personnelle ? Allez savoir !

Napoléon la garde près de lui un certain temps, la retrouve entre les batailles, crée pour elle le Duché de Varsovie, lui écrit tous les jours des lettres tendres ou enflammées (il écrit aussi à Joséphine qu'il adore toujours) et rentre à Paris. Marie se croit oubliée. Mais non, Napoléon pense toujours à son amie polonaise, l'appelle à Paris et en 1809, lui fait un beau cadeau : un petit Comte Alexandre Walewski qui naît en 1810. Marie élève l'enfant dans le culte de l'Empereur. Napoléon



*Alexandre Louis Eugène Bure né à Paris le 25 février 1843 et mort à Saint-André-de-Seignanx dans les Landes, le 14 février 1910, est un fils naturel de Napoléon III. Après une carrière discrète dans le corps consulaire, il est nommé comte héréditaire d'Orx en 1870.*



ne voit pas souvent son fils, Marie est souvent en Pologne. Mais le petit Alexandre verra son père à l'Île d'Elbe où Napoléon est exilé en 1814.

Il a alors 4 ans. Il appelle Napoléon Papa Empereur. Marie était venue avec l'enfant et son frère porteuse de documents importants concernant l'évasion de l'Empereur de l'Île d'Elbe.

**On connaît la suite de l'Histoire :** l'évasion, les cents jours, Waterloo, l'abdication définitive et l'exil de Napoléon à Ste Hélène. Et Alexandre ? Il avait 11 ans à la mort de son Papa Empereur. Il fut naturalisé Français, fit de très brillantes études, devint un homme politique influent, ambassadeur à Londres en 1851, ministre des Affaires Étrangères de 1855 à 1860 et reçut en reconnaissance des services rendus, le domaine d'Orx des mains de son « cousin » Napoléon III alors Empereur des Français.

Il devient un personnage de premier plan dans la mise en valeur du Marais et fait construire, à Saint André, le Château de Castets. Il est Conseiller général du canton de Saint Martin en 1861 et député des Landes en 1865. Voilà donc pour l'Histoire du comte Walewski. Il portait, bien sûr le nom du mari de sa mère : Walewski. Marie, elle, était une Laczinska, fille d'une famille nombreuse et ruinée. Sa mère, veuve, avait engagé Marie à épouser le Comte Walewski vieux mais riche pour sauver la famille. On dit que le mariage ne fut consommé qu'au bout d'un an mais un fils en était né, demi-frère donc de notre Comte Alexandre Walewski.

### **Napoléon III :**

Qui était cet empereur des Français de 1852 à 1870 ? Comment pouvait-il se dire « cousin » du comte

Walewski ? On sait que Napoléon 1er avait épousé en 1796 une belle créole Joséphine de Beauharnais dont il fut éperdument amoureux (oui, je sais de Marie Walewski aussi il était amoureux et ma foi de bien d'autres).

Joséphine était veuve depuis que la Révolution avait décapité son mari en 1793. Elle avait deux enfants : Eugène qui fut un brillant soldat dans l'armée de son beau-père et Hortense qui rendit, paraît-il, d'autres services à son beau-père en lui prêtant ses charmes. Quand on s'appelle Napoléon, on a beau être amoureux de sa femme, il est impensable de laisser autour de soi des ressources inemployées. Et on attribue à Napoléon 1er la paternité du premier fils d'Hortense que l'Empereur voulait d'ailleurs adopter pour sa succession car Joséphine, 7 ans plus âgée que Napoléon, paraissait stérile. L'enfant est mort du coup à 4 ans.

Pour plus de commodité, Napoléon avait marié Hortense à l'un de ses frères : Louis pas des plus gâtés par la nature : il était plutôt repoussant, avait une maladie de peau qu'il soignait par des expédients peu ragoutants que je ne citerai pas ici. De plus Napoléon donna à Louis et Hortense le royaume de Hollande. Du couple royal naquirent deux autres enfants (sans que LOUIS se donnât beaucoup de mal, paraît-il). Le dernier appelé Louis Napoléon Bonaparte deviendra le futur Napoléon III.

Fils officiel de Louis, il était donc neveu de Napoléon 1er donc cousin du comte Walewski.

À vrai dire, les mœurs de l'époque n'étant pas des plus rigides, il semblerait que Louis Napoléon, sans nul doute fils d'Hortense, ne pouvait être le fils de Louis : Hortense était aux eaux à Cauterets au moment de la conception et Louis à sa

cour de Hollande (la science n'avait pas encore fait les miracles d'aujourd'hui).

Donc, légitime ou non, Louis Napoléon Bonaparte n'a cessé de revendiquer l'accès au gouvernement de la France en qualité de prétendant aux droits de succession de la Famille Bonaparte, ce qui l'a amené à



Portrait du comte Walewski vers 1855.

comploter contre les rois successifs Louis XVIII, Charles X et Louis Philippe et de complot en coup d'état, le voilà enfermé dans la citadelle de Ham en Picardie après des exils successifs en Amérique, en Allemagne et en Angleterre.

Louis Napoléon Bonaparte, futur empereur, bien que peu favorisé par la nature (il est petit, mal bâti et avait un nez long et disgracieux) avait en compensation ainsi que son oncle de sérieuses dispositions pour ce que l'on appelle la bagatelle.

L'emprisonnement (à vie) au fort Ham, lui posait de ce côté-là, de sérieux problèmes. Le gouverneur de la prison semblait intraitable et notre prisonnier qui s'était mis à écrire des ouvrages fort sérieux dont un sur « l'extinction du pau-

périsme en France » n'arrivait pas pour autant à éteindre les feux de son ardente nature ! De temps en temps, il passait un long nez entre deux barreaux de sa fenêtre mais ne voyait venir aucun jupon !

Après maintes insistances auprès du gardien qui finalement consentit à fermer les yeux, la femme du geôlier put envoyer le linge du prisonnier par une jolie repasseuse fraîche comme un bouton de rose, une fille de 20 ans, simple et naturelle sans « chichi » dirait-on aujourd'hui qui sentait bon le linge fraîchement repassé. Ce fut Eléonore Vergeot.

Coup de foudre assuré. Sous prétexte de leçon d'Histoire, Louis Napoléon garda près de lui la belle picarde qu'on appela bientôt la belle Sabotière.

Eléonore reçut bien sûr moins de leçon d'histoire que d'anatomie.

Pour ces dernières, elle s'avéra d'ailleurs une élève particulièrement douée.

En février 1843, notre belle sabotière dut s'absenter de la prison pour mettre au monde à Péronne (ou à Paris d'après l'état civil), un beau garçon Eugène Alexandre Louis, notre futur maire de Saint-André.

Elle revint bien vite à Ham où Louis Napoléon, après quelques ersatz sans saveur fut heureux de retrouver son « élève ».

Le futur Empereur confia l'éducation de son fils à une amie d'enfance (ou ancienne maîtresse) Hortense Cornu.

Eléonore mit au monde deux ans plus tard un second fils Louis Alexandre Ernest qui deviendra plus tard Comte de Labenne.

Mais tout à une fin. En 1846, le 25 Mai, Louis Napoléon après s'être séparé d'Eléonore, s'évada de

Ham, déguisé en ouvrier (il y avait justement des travaux à la prison) et rejoint Londres.

La belle sabotière fut mariée à un certain Monsieur Bure qui, comme par hasard, était... le frère de lait de Napoléon III. Quand je vous dis que tout est affaire de famille chez les Napoléon !!!

Louis Napoléon, lui, avait d'autres projets. Après maintes péripéties il devient Président de la 2ème République de 1848 à 1852 et l'Empereur des Français sous le nom de Napoléon III de 1852 à 1870.

Il s'était marié en 1853 à la belle Eugénie de Montijo et le couple impérial vint souvent à BIARRITZ et dans la région.

#### **Que devinrent ces deux fils conçus dans la prison de Ham ?**

EUGÈNE, (le nôtre qu'on surnomma Pipiou dans le pays) fit de brillantes études, se lança dans la « carrière », fut sous-secrétaire d'État en Russie (où il causa un scandale retentissant en enlevant une actrice qui était la maîtresse d'un ambassadeur).

Plus tard il fut nommé par l'Empereur son père, vice consul de Rosas et consul de Zanzibar en 1868.

Comme l'Empereur conservait, pour ce fils de l'amour, une tendresse particulière, et que la Comte Walewski venait de mourir, Napoléon III racheta toujours aux frais de la couronne, le domaine d'Orx à sa veuve, et y établit son fils qu'il fit Comte d'Orx en 1869.

Puis il fit son second fils naturel Comte de Labenne (décret du 11 Juin 1870).

Le comte d'Orx s'installa au château de Castets et fut maire de Saint André de 1885 à 1910. Il fut aussi conseiller général du canton de Saint-Martin. Il a eu 3 enfants : Eugène Jean Fernand, Jeanne Amélie mariée à Saint-André avec

J.P. Germain en 1899 et Jeanne Marie Antoinette mariée à un certain J. Philippe Gachet en 1910 (des noms bien du pays).

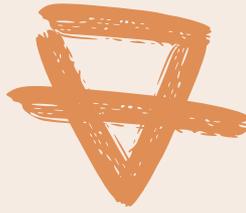
**Le comte d'Orx est mort à Saint-André au château de Castets en 1910. Sur sa tombe, dans le cimetière communal, on lit l'inscription Alexandre Louis Eugène Bure d'Orx.** (Bure, je vous rappelle était le nom de l'époux de sa mère Eléonore Vergeot).

Si l'ombre (ou le soleil) du grand Napoléon plane toujours sur Saint André, on peut toujours rêver, mais aucun Saint Andriinois ne peut prétendre, avec certitude, avoir une seule goutte de sang de l'illustre corse, car de Napoléon 1er au maire de Saint André Comte d'Orx, les chemins de l'Histoire semblent bien capricieux !

Bien sûr Ernest Lavisse, auteur de vos livres d'Histoire de la communale, ne vous avait pas raconté tout ça !



Tombe Comte d'Orx



CAFÉ  
**Terra**

Resto et hub coopératif

**UN CAFÉ, UN RESTO, UNE ÉPICERIE, UN ESPACE  
DE CO-TRAVAIL, ET DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES,**  
*dans le bourg de Saint André de Seignanx.*



Basé sur l'**Économie  
Sociale et Solidaire**



**Équilibre** entre  
salariat et bénévolat



**Liens**  
intergénérationnels



**Bénéfices réinvestis**  
pour les **projets**  
de l'association



Produits issus  
de **filères courtes**



Valorise les  
**acteurs locaux**



**Dynamisation**  
de notre village



Envie de **nous soutenir** ?  
Vous pouvez faire un don.  
**Merci** ❤️



## QUE TROUVEREZ-VOUS CHEZ CAFÉ TERRA ?

### Un CAFÉ et un RESTO RESPONSABLE :

Ici on raisonne **produits de saison**, **locaux** et si possible **bio**. Nous proposons des plats **carnés et végétariens** à des **prix raisonnables**. Tout est **fait maison** et avec passion !

→ **Pas besoin d'adhésion** pour profiter de nos bons petits plats !



### Un HUB COOPÉRATIF :

Café Terra aspire à être un espace **inclusif favorisant les liens sociaux** grâce à une variété de propositions :

- **Espace communautaire** avec une épicerie locale : **ÉPICERIE TERRA** (bientôt!)
- **Espace de co-travail**
- **Salle de location/privatisation**
- **Programme d'activités récréatifs et bien-être hebdomadaires** pour tous les âges, animées par des passionnés et des professionnels. Des tarifs diversifiés sont proposés pour répondre à tous les besoins.

• **JE PERSONNALISE** CAFÉ *Terra* : **LOCATION** ou **PRIVATISATION**



**RÉUNION DE TRAVAIL**



**ANNIVERSAIRE**



**FORMATION**



**ATELIERS**

### À VOTRE DISPOSITION :

- ✓ 40 places assises en intérieur.
  - ✓ 30 places assises en terrasse.
  - ✓ Projecteur, Ardoise, Wifi...
  - ✓ Service de restauration.
  - ✓ Un espace de jeux pour enfants.
- Plus d'infos ? Contactez-nous !)**

Découvrez l'univers de CAFE TERRA :



@cafeterra40



cafeterra.fr



Café Terra



09 82 68 96 16



cafeterra40@gmail.com



Cofinance par l'Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir



Découvrez l'univers de PERMAPS :



@permmaps.collectif



Permmaps



perma.aps@gmail.com

# RESTEZ INFORMÉS



Pour suivre les informations de la commune et recevoir des alertes en cas d'urgence n'hésitez pas à nous suivre via notre **site internet, Facebook et l'application PanneauPocket.**

Ou encore par mail  
[accueil@saintandreseignaux.fr](mailto:accueil@saintandreseignaux.fr)

et aussi par téléphone  
**05 59 56 79 90**

**MAIRIE**

Ouverte au public du lundi au vendredi

— *sauf le mercredi*

Lundi : 8h30-12h30 / Mardi : 8h30-12h30 / Jeudi :

8h30-12h30 / Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-17h

Samedi de 9h à 12h

Mail : [accueil@saintandredeseignanx.fr](mailto:accueil@saintandredeseignanx.fr)

Fax : 05 59 56 79 99

Site : [www.saintandredeseignanx.fr](http://www.saintandredeseignanx.fr)

Page Facebook : [www.facebook.com/communesaintandredeseignanx](http://www.facebook.com/communesaintandredeseignanx) (accessible sans profil/compte)

**ACCUEIL / ETAT CIVIL / AFFAIRES GENERALES / VIE ASSOCIATIVE / LOCATION DE SALLES/ SECRÉTARIAT**

05 59 56 79 90

Mail : [accueil@saintandredeseignanx.fr](mailto:accueil@saintandredeseignanx.fr)

**ACTION SOCIALE / SECRÉTARIAT**

06.75.69.60.76

Mail : [administration@saintandredeseignanx.fr](mailto:administration@saintandredeseignanx.fr)

**URBANISME / VOIRIE / ADMINISTRATION GENERALE / BUDGET**

06.75.69.59.12

Mail : [urbanisme@saintandredeseignanx.fr](mailto:urbanisme@saintandredeseignanx.fr)

**ELECTIONS / CIMETIERES / PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE / ADMINISTRATION GENERALE**

07.88.77.04.67

Mail : [secretariat@saintandredeseignanx.fr](mailto:secretariat@saintandredeseignanx.fr)

**SERVICES TECHNIQUES**

06.75.69.60.77 ou 06 71 85 87 49 ou 05 59 56 79 94

Mail : [servicetechniques@saintandredeseignanx.fr](mailto:servicetechniques@saintandredeseignanx.fr)

**RESTAURANT SCOLAIRE**

05 59 56 79 96

Mail : [restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr](mailto:restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr)

**ACM et PÉRISCOLAIRE**

06.31.08.35.97 ou 05 59 56 79 60

Mail : [acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr](mailto:acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr)

**ECOLES**

Direction : 06.77.40.91.55

Primaire : 05 59 56 79 98

Maternelle : 05 59 56 79 97

**AFFAIRES SCOLAIRES**

06.40.33.08.96 ou 05.59.56.79.60

Mail : [affairescolaires@saintandredeseignanx.fr](mailto:affairescolaires@saintandredeseignanx.fr)

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

05 59 56 79 95 – Ouvert les : Mardi : 16h15-18h,

Jeudi : 16h30-18h, Samedi : 11h-12h

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

05 59 56 79 67

Ouvert les : Lundi, Mardi, Jeudi,

Vendredi et Samedi de 9h à 12h

**DECHETTERIE DE SAINT ANDRE DE SEIGNANX**

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-18h

Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h

Samedi : 8h-12h

Numéros des services sociaux et appels d'urgence :

**Service Départemental Action Sociale du Conseil Départemental des Landes**

Assistantes sociales du secteur :

Permanence téléphonique du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 10h00 au 05 59 64 34 86

**Enfance maltraitée** : le 119 (*anonyme et gratuit*)

**Violence Femmes Info** : 3919 (24h/24 et 7j/7j)

**Mission locale landaise** : 05.58.73.58.91

**CPAM** – tél : 3646 – antenne de Tarnos

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

**Pôle Emploi** – Numéro Vert Appel Gratuit 3949

**Allo Service Public** : 3939

**Sida Info Service** : 0 810 840 800

**Fil Santé Jeune** : 0 800 025 236

**SAMU** : 15

**POMPIERS** : 18

**POLICE SECOURS** : 17

**URGENCE EUROPEEN** : 112

**Drogue Tabac** : 113 ou 0 800 23 13 13

**Discrimination Raciale** : 114

**Samu Social** : 115

**Aide au Logement étudiant** : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Infos légales :

**Responsable publication** : Jean Baylet

Mairie Saint André de Seignanx - 900 exemplaires

**Conception graphique** : David Duphil

**Impression** : Aberadere

**Crédits photos** : Mairie, ASC Saint André, Louis &

David Duphil, Unsplash

# AGENDA 2025

**Samedi 8 février**

**Journée du tue-cochon**

—  
Mosaïque

**Samedi 8 mars**

**Repas cidrerie**

—  
Mosaïque

**Du 17 au 23 mars**

**Exposition « Saint André à travers le temps »**

—  
Mosaïque

**Dimanche 6 avril**

**Vide-grenier de l'APE**

—  
Mur à gauche

**Samedi 12,  
dimanche 13  
avril**

**Salon du printemps**

—  
Mosaïque

**Samedi 10 mai**

**Festimai**

—  
Mur à gauche



Meilleurs vœux de bonheur,  
très belle et très heureuse  
nouvelle année.

2025

Présentation des vœux par le Conseil Municipal  
Samedi 25 janvier à 11h30 à la Mosaïque.



/communesaintandredeseignaux



www.saintandredeseignaux.fr

